



RESEAU EM NORMANDIE

Association Loi 1901
Siège social : 20 Quai Frissard
76 600 LE HAVRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 16 NOVEMBRE 2023

ORDRE DU JOUR ET TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES

ORDRE DU JOUR

- Point d'informations,
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le **31 juillet 2023**,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code de Commerce,
- Approbation des comptes clos le **31 juillet 2023**,
- Affectation du **résultat**,
- Adoption du budget prévisionnel **2023/2024**.

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES

- Point d'informations

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le **31 juillet 2023** approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date dégageant un résultat déficitaire de **107.051 Euros**.

L'Assemblée Générale donne quitus au Bureau et aux Administrateurs.

DEUXIEME RESOLUTION - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 612-5 DU CODE DE COMMERCE

Statuant sur le rapport spécial qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles l'article L 612-5 de la Loi sur les sociétés commerciales sont applicables, l'Assemblée Générale constate qu'**aucune convention nouvelle** n'y est mentionnée.

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de **107.051 euros** au poste « report à nouveau » du passif de l'Association RESEAU EM NORMANDIE.

QUATRIEME RESOLUTION - ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL

L'Assemblée Générale après lecture et présentation du budget prévisionnel du Conseil d'Administration, approuve le **budget prévisionnel 2023/2024**, conformément aux dispositions de l'article 25 des statuts.